

## Référente formation et chargée de recrutement (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 27/12/2024

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Rédacteur
<p><b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine</p> <p><b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p><b>Echelon 1 :</b> 1 836,20 €</p> <p><b>R.I.F.S.E.E.P. :</b> 532,00 €</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>

### Missions du service – positionnement de l'agent : ***Vous pouvez demander la fiche de poste complète.***

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du pôle « recrutement - mobilité – formation et relations sociales », vous mettez en œuvre et évaluez la politique de formation de la collectivité, et vous assurez une mission de conseil et d'orientation de la carrière des agents en lien avec les référents unité de gestion. Vous collaborez également à l'organisation et à la mise en œuvre du processus du recrutement des agents de la DIT.

### Tâches confiées :

- Formation (50 %) : Vous êtes particulièrement chargée du domaine technique des routes et « hygiène et sécurité » :
  - de recueillir et d'analyser les besoins en formation, d'élaborer le plan de formation,
  - d'évaluer le budget formation et d'en assurer le suivi, de participer au dialogue social autour du plan de formation,
  - d'informer et de communiquer régulièrement en interne sur le plan de formation de la collectivité,
  - d'organiser la consultation des organismes de formation : de l'élaboration des cahiers des charges en lien avec les directions et les services à la sélection des prestataires, de planifier et de coordonner les actions de formation,
- En matière d'actualisation et veille réglementaire :
  - d'assurer la veille réglementaire du service formation : mise à jour du règlement formation en fonction de l'évolution réglementaire et de l'actualité institutionnelle,
  - de mettre à jour les documents utiles relatifs à la formation sur l'intranet (règlement formation, plan de formation, calendriers des concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale, calendriers des préparations concours et examens...).
- En matière de recrutement des agents de la DIT :
  - de constituer et de gérer une « CVthèque » de candidatures internes et externes,
  - élaboration et mise à jour des fiches de poste, publicité des vacances de postes, recherche de candidats ...
  - d'organiser la communication des offres d'emploi et le suivi des publicités
  - d'organiser et de conduire les entretiens de recrutement des agents de la DIT en collaboration avec la direction des infrastructures du territoire,

### Profil recherché :

- BAC+2 et une expérience d'au moins 2 ans au sein d'une collectivité dans le domaine des ressources humaines,**
- connaissance du statut de la fonction publique territoriale, de base des procédures liées à la formation, des règles de recrutement et mesures d'aides à l'emploi, connaissances des techniques de recrutement, connaissances de base des techniques de conduite d'entretien, connaissance des logiciels « ASTRE », « SIG » et du logiciel de gestion de la formation, rigueur et organisation, qualités relationnelles, aptitude à l'écoute et au travail en équipe, discrétion professionnelle et devoir de réserve.

### Pourquoi nous rejoindre ?

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

### Comment candidater ?

adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.